

**Communiqué de presse**

*Le 30 mars 2021*

## **Le Département de Seine-et-Marne et Orange s'engagent pour la valorisation du patrimoine seine-et-marnais**



*©Département de Seine-et-Marne / Visuels HD sur demande au service presse*

**Ce mardi 30 mars, le Département de Seine-et-Marne et Orange ont signé à Melun une convention d'innovation numérique pour la valorisation du patrimoine, en présence de Patrick Septiers, président du Département de Seine-et-Marne, et Laurence Thouveny, Directrice Orange Ile-de-France.**

Dans sa stratégie d'attractivité territoriale, le Département développe avec Orange une dynamique nouvelle en identifiant et en promouvant le territoire seine-et-marnais comme une destination à part entière. L'objectif de ce projet d'importance, est de faire du numérique un outil innovant de promotion et de mise en lumière des sites patrimoniaux remarquables du territoire, au service de leurs exploitants, et pour améliorer « l'expérience visiteur », c'est-à-dire ce que ce dernier peut ressentir au moment de la visite.

Cette collaboration, entre le Département et Orange, permet d'étudier des innovations numériques pour valoriser le patrimoine Seine-et-Marnais autour de 3 axes :

- 1. Innovation numérique au service de l'expérience du visiteur** : l'objectif est de définir les outils digitaux permettant d'améliorer et d'enrichir l'expérience visiteur. Orange travaillera conjointement à la définition et à la formalisation du parcours du visiteur et identifiera les cadres d'expérimentation de solutions numériques.
- 2. Innovation numérique au service de l'exploitant** : l'objectif est d'étudier les outils numériques de pilotage destinés aux exploitants de sites accueillant du public. Des groupes d'études composés d'experts de l'opérateur Orange et de ses partenaires ainsi que d'exploitants de sites Seine-et-Marnais seront organisés pour identifier les besoins des gestionnaires, en lien avec le parcours du visiteur

**3. Innovation numérique au service de la politique d'attractivité départementale** : l'objectif est de définir des outils numériques de pilotage permettant de renforcer l'attractivité du territoire Seine-et-Marnais.

Orange et le Département travailleront sur les paramètres clés de l'attractivité et les possibilités offertes par le numérique pour les évaluer (analyse des flux et des comportements, enquêtes menées auprès des différents publics...)

**Pour Patrick Septiers, président du Département de Seine-et-Marne**, « Cette convention, c'est le croisement entre culture, patrimoine et numérique, avec une ambition commune : celle d'insuffler une dynamique renforcée pour l'attractivité de la Seine-et-Marne. À travers cette signature, le Département s'engage avec Orange pour faire du numérique un nouvel outil de promotion des sites patrimoniaux remarquables de notre territoire, et développer une offre culturelle nécessaire et essentielle au quotidien des Seine-et-Marnais. »

**Pour Laurence Thouveny, Directrice Orange Ile-de-France**, « Orange est convaincu que les technologies numériques associées à la connectivité très haut débit sont clés pour développer l'attractivité des territoires, notamment dans le rural, en permettant de nouvelles formes de mise en valeur de leurs richesses patrimoniales et culturelles. Pour cette raison, je suis ravie de pouvoir collaborer avec le Département de Seine-et-Marne, afin d'étudier les atouts des solutions numériques au service de tous les acteurs de la politique d'attractivité du Département. »

**À propos d'Orange :**

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42,3 milliards d'euros en 2020 et 142 000 salariés au 31 décembre 2020, dont 82 000 en France. Le Groupe servait 259 millions de clients au 31 décembre 2020, dont 214 millions de clients mobile, 22 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com) ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

**À propos du Département de Seine-et-Marne :**

Le Département porte la compétence d'aménagement numérique du territoire. L'accès au numérique constitue un enjeu majeur pour le développement et l'attractivité du territoire mais également pour le cadre de vie de ses habitants. Depuis 2003, le Département a engagé une politique volontariste destinée à apporter le très haut débit à tous les Seine-et-Marnais, ce qui s'est notamment traduit par la création de Seine-et-Marne Numérique. L'engagement en faveur du numérique est le signe concret de la détermination à faire de la Seine-et-Marne un Département connecté, attractif et attentif aux besoins de tous. Aujourd'hui Seine-et-Marne Numérique couvre 480 communes seine-et-marnaises, 99 % de la zone d'initiative publique et 1 210 512 habitants, soit 86 % de la population du département. Au-delà de déploiement de l'infrastructure, le Département se positionne aujourd'hui comme acteur majeur du développement des usages numériques au service de ses entreprises et de ses citoyens, comme l'a notamment révélé la crise sanitaire qui a amené la collectivité à adapter l'ensemble de son organisation numérique pour assurer la continuité de ses missions.

Plus d'informations : [www.seine-et-marne.fr/fr](http://www.seine-et-marne.fr/fr)

**Contacts presse :**

Orange : Philippe Wolak – 06 08 85 12 65 – [philippe.wolak@orange.com](mailto:philippe.wolak@orange.com)

Département de Seine-et-Marne : Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – [anne-laure.boinnard@departement77.fr](mailto:anne-laure.boinnard@departement77.fr)